

Poste spécifique :
Enseignant/coordonnateur FLS en UPE2A
2nd degré
Année scolaire 2025-2026

Division des Personnels Contractuels

Candidatures à déposer dès maintenant sur
<https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/>

Textes de référence :
 circulaire nationale n° 2012-143 du 2 octobre 2012 et circulaire académique du 19 septembre 2022

IDENTIFICATION DU POSTE	Définition du poste	L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants contractuels spécialistes du FLE/FLS/alphabétisation en contexte plurilingue pour l'année scolaire 2024-2025. Contrat du 18/08/2025 au 20/08/2026 (dates à confirmer) .
	Place du poste	L'enseignant intervient au sein d'un dispositif UPE2A implanté dans un collège/lycée. Il est placé sous l'autorité du chef d'établissement, en lien avec le CASNAV.
PROFIL DU POSTE	Cadre général	Le CASNAV, créé en 2015, est structuré de manière à assurer un maillage sur l'ensemble du territoire et prend appui pour le 2nd degré sur une équipe de 23 enseignants coordonneurs des UPE2A. Chaque enseignant FLS travaille en étroite collaboration avec un formateur/chargé de mission référent du CASNAV.
	Missions	> Sur un secteur d'intervention, identifier et prendre en charge les EANA dans une visée inclusive : - assurer le premier accueil des familles et des EANA après affectation, en lien avec les différents acteurs de l'établissement (direction, vie scolaire, pôle santé...) - mener une évaluation diagnostique précise afin de définir une prise en charge adaptée - enseigner la langue française en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques propres à la didactique du FLE/FLS/alphabétisation dans des modalités diverses (co-enseignement, pédagogie différenciée, groupes de besoins, interventions ponctuelles...) - être une personne ressource au sein de l'établissement : conseiller, accompagner et outiller les enseignants de classe ordinaire pour la prise en charge des EANA et de tous les élèves allophones, dans le quotidien de la classe - travailler avec l'équipe pédagogique pour définir les parcours et orientations les mieux adaptées aux EANA > Coordonner le dispositif UPE2A - organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève - planifier des moments de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les temps d'inclusion au fil de l'acquisition des compétences de l'élève - développer et partager des outils de suivi des élèves au sein du collège/lycée - recevoir et animer des rencontres avec les familles - collecter périodiquement des données concernant les EANA (profil, prise en charge) au sein de tableaux de bord (tableurs) et les transmettre au CASNAV > Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour développer et améliorer la prise en charge des enjeux de l'allophonie en contexte plurilingue : - participer aux regroupements de réseau des enseignants FLS - s'investir sur des temps de conception de ressources pédagogiques et projets au service de la consolidation et du rayonnement des pratiques FLS (élaboration de la mallette pédagogique, ressources pour le site internet du CASNAV...) - s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - contribuer à la mise en œuvre de dispositif pour le renforcement de la maîtrise de la langue de scolarisation - pouvoir animer ponctuellement des actions de formation au sein de l'établissement - sous réserve d'être habilité, être examinateur/correcteur des épreuves du DELF scolaire
	Compétences	- connaissance du parcours et de la prise en charge des EANA - connaissances en didactique et pédagogie du FLE/FLS/alphabétisation en milieu plurilingue - connaissance du CECRL - maîtrise des savoirs disciplinaires (socle commun de connaissances, de compétences et de

CONTEXTE ADMINISTRATIF

		culture des cycles 1, 2 et 3) et connaissance des grands axes des programmes du collège - capacité d'adaptation à un contexte interculturel avec des publics d'apprenants d'une très grande hétérogénéité - bonne maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte...) - bonne maîtrise de la langue française à des fins de communication - capacités organisationnelles et sens du travail en équipe
	Profil et Pré-requis	Diplômé BAC+3 minimum Cursus universitaire en FLE/FLS, formation attestée par un organisme spécialisé, ou expérience dans le domaine La détention de l'habilitation « Examinateur/Correcteur DELF » serait appréciée
	Nomination	Obtention du poste après avis favorable de la commission d'entretiens
	Régime administratif	Les contractuels sont engagés sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD) établi avec le rectorat. Les agents contractuels sont donc des agents non-titulaires relevant du droit public. Rémunération : entre 2300 et 2600 euros net par mois selon le diplôme. Aide à l'installation sous conditions Renouvellement du contrat possible en fonction des nécessités du service et de l'avis porté par les corps d'inspection et le chef d'établissement quant à la manière de servir du contractuel. Contrats pluriannuels après une année d'ancienneté.
	Modalités de candidature	Les enseignants candidatent sur le site https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/ (« Enseignant du second degré coordonnateur de FLS en UPE2A ») et fournissent toutes les pièces demandées (CV, lettre de motivation, copie du diplôme le plus élevé, copie du diplôme en FLE/FLS...) Les candidats retenus seront convoqués à un entretien à partir du mois de mai 2025.
	Contacts	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires sur le poste d'enseignant/coordonnateur FLS auprès de la direction/coordination du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) par mail casnav@ac-mayotte.fr ou par téléphone au 02-69-63-33-66.